



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ÉCOLE

DE LA Année scolaire
2021 - 2022

RÉPUBLIQUE





CHIFFRES CLÉS DE LA RENTRÉE 2021

LES ÉLÈVES



630 678 élèves, étudiants, apprentis **dont** :

- > **261 631** élèves du premier degré
- > **231 554** élèves du second degré **dont** :
 - >> **138 046** collégiens (public, privé sous contrat)
 - >> **93 508** lycéens (second cycle général, technologique public, privé sous contrat)
- > **116 000** étudiants
- > **17 500** apprentis

LES PERSONNELS



48 700 **dont** **35 478** enseignants du premier et second degrés (public, privé sous contrat)

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



2 397 écoles et établissements du second degré (public, privé sous contrat) **dont** :

- > **2 027** écoles (public, privé sous contrat)
- > **260** collèges (public, privé sous contrat)
- > **108** lycées (public, privé sous contrat) **dont** :
 - >> **76** lycées qui accueillent des lycéens professionnels
- 2 Erea (établissement régional d'enseignement adapté)

TABLE DES MATIÈRES

1. LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE	6
Vers une citoyenneté accomplie	9
Faire vivre les valeurs de la République et mobiliser tous les acteurs	9
Encourager l'engagement de tous les élèves.	10
Favoriser le bien-être des élèves et protéger chacun	11
2. LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE	12
L'école, source de réussite et d'épanouissement.	15
Mobiliser des moyens exceptionnels pour la réussite des élèves	15
Faire progresser et répondre aux besoins de chaque élève	17
Construire son parcours et affirmer ses choix avec les nouveaux lycées.	18
Développer les compétences numériques tout au long de la scolarité	19
3. L'ÉGALITÉ DES CHANCES	22
Une école juste, équitable et ambitieuse	25
Accompagner chaque élève, au plus près des territoires	25
Garantir une école pleinement inclusive	27
Doublé les cordées de la réussite	28
Construire une citoyenneté européenne et internationale	30
4. 48 700 FEMMES ET HOMMES ENGAGÉS	32
Un accompagnement individualisé des personnels	35
Ecoute, appui managérial, repérage des talents : un accompagnement de proximité pour les personnels	35
Appui managérial et co-développement	36
Promouvoir l'égalité professionnelle	36
5. L'ÉPANOUISSMENT DANS TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT	38
Une continuité éducative autour de l'école	41
Accroître la pratique du sport scolaire	41
Contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes avec les vacances apprenantes.	43
6. LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE	44
Une politique éducative cohérente et adaptée à tous les territoires d'Occitanie	46
Intégrer les missions jeunesse et sports au sein de la région académique Occitanie.	48
Donner tous les atouts à la jeunesse	48
Construire une société de l'engagement avec le SNU.	48
Réunir autour de filières porteuses avec les Campus des métiers et des qualifications	49
Etendre le club école-entreprise à toute l'Occitanie	50
Réussir son entrée en apprentissage avec le dispositif Prépa-Apprentissage	50
Rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires avec les campus connectés	51
Accompagner tous les étudiants vers la réussite	52

1.



LES VALEURS

DE LA RÉPUBLIQUE





VERS UNE CITOYENNETÉ ACCOMPLIE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

— L'essentiel :

Pour promouvoir une école républicaine, citoyenne, inclusive, équitable et ouverte, pour de meilleurs résultats scolaires et de meilleures poursuites d'étude pour tous les élèves, l'académie de Montpellier a installé un pôle académique Valeurs en janvier 2020

En lien avec ce pôle, un «carré régalien» sera mis en place à la rentrée. Organisé autour de 4 angles - valeurs de la République, radicalisation, violences, harcèlement - cette cellule a vocation à informer et accompagner chaque professeur ou membre de la communauté éducative sur les dispositifs de protection en place et les interlocuteurs pertinents en cas de confrontation à l'une de ces situations.

— Grands chiffres :

70 référents Valeurs ont été formés en 2020-2021 au travers de 4 journées de formation

— FAIRE VIVRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET MOBILISER TOUS LES ACTEURS

Pour répondre à tous les enjeux liés aux valeurs de la république, l'académie de Montpellier a installé en janvier 2020 son pôle Valeurs. Il vise à **coordonner toutes les actions** menées dans l'académie de Montpellier sur la question des **valeurs, à aider à la construction d'une culture commune pour tous les acteurs de l'école** et rassembler l'ensemble des acteurs académiques.

Un maillage territorial et un pilotage à toutes les échelles

Le travail du pôle est adossé au projet académique 2019-2022 qui fait de cette question un enjeu fondamental. Le Pôle Valeurs est une instance politique académique qui appuie ses choix sur les travaux du Comité technique académique Valeurs.

Mettre en œuvre un parcours scolaire et citoyen cohérent pour chaque élève

Favoriser l'appropriation d'une culture citoyenne par tous, c'est :

- placer les élèves dans les meilleures conditions de réussite scolaire, et d'épanouissement personnel et collectif
- prendre appui sur l'ensemble des enseignements pour l'expliquer et la transmettre;
- développer une culture de l'engagement et de la responsabilisation des élèves ;
- assurer un enseignement moral et civique, incluant l'éducation à la défense et à la sécurité et l'éducation au développement durable ;
- dispenser une éducation aux médias et à l'information (EMI), étroitement liée aux pratiques informationnelles des élèves, notamment sur les réseaux sociaux ;

Menée en cohérence avec le développement de l'esprit critique des élèves, cette éducation contribue au mieux vivre ensemble, à l'appropriation des valeurs de la République et au plein exercice de leur citoyenneté actuelle et future.

Dans le cadre de la Journée de la laïcité, les écoliers de CE2 de l'école Jeanne d'Arc à Montpellier présentent la laïcité à l'école et disent « oui » à la liberté de conscience. Ce travail a été conduit par Caroline Bonnavec, leur enseignante.



Vidéo : La laïcité : le clip

<https://www.youtube.com/watch?v=Fi95Dau5d0I>

— ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DE TOUS LES ÉLÈVES

L'égalité filles-garçons, au cœur de l'engagement collégien et lycéen

Le 25 novembre 2019, à l'issue du Grenelle contre les violences conjugales, une série de mesures a été annoncée par le Gouvernement.

L'une d'entre elles prévoit d'élaborer, chaque année, dans les établissements du second degré, un diagnostic sur l'égalité filles-garçons et sur l'état des violences sexistes.

Ce diagnostic sera réalisé en partenariat avec le référent égalité filles-garçons de l'établissement et les élus des conseils de la vie collégienne et lycéenne. Il s'agira de faire de l'engagement des élèves, et de leur appétence particulière pour les enjeux d'égalité, un véritable levier pour améliorer le climat scolaire et lutter contre les violences de genre au sein des établissements.

Leurs observations seront présentées chaque année au conseil d'administration et/ou au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et auront pour objectif d'aboutir à des propositions d'actions concrètes.

ZOOM SUR UNE SEMAINE DE L'ÉGALITÉ EN OCCITANIE

Dans le cadre des travaux de recherche menés par le groupe de travail national sur l'égalité filles-garçons dans les choix d'orientation au lycée général et technologique installé le 8 mars 2021 par Jean-Michel Blanquer et présidé par Sophie Béjean, un rapport a été remis au ministre le 9 juillet 2021.

Parmi les propositions émises, pour une pleine égalité des possibles et une véritable émancipation face aux préjugés et aux déterminismes, une semaine de l'égalité sera organisée du 11 au 19 octobre au sein de l'académie et impliquera l'ensemble de la communauté éducative, des partenaires de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

L'Éducation au Développement Durable, une mobilisation et représentation éminente des élèves

En réponse à l'urgence climatique et aux mesures ministérielles engagées depuis cinq ans, les élèves et personnels de l'Académie de Montpellier se mobilisent une nouvelle fois cette année en faveur du développement durable. Au travers de programmes résolument tournés vers la préservation de l'environnement, de labellisation d'établissement « en Démarche de Développement Durable » ou encore d'élèves élus spécifiquement cette question, l'ensemble des acteurs poursuit une démarche globale de sensibilisation à cette cause.

En effet, cette rentrée scolaire ira en ce sens avec un renforcement accru du dispositif des éco-délégués. Ces derniers, cheville ouvrière de la sensibilisation au sein des établissements, permettent de susciter l'engagement des élèves pour la préservation des écosystèmes, du développement durable et mener à bien des actions pédagogiques concrètes.

Chiffres clés :

- 79 écoles et établissements labellisés E3D (E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable) en 2021 dans l'académie de Montpellier;
- + 43 écoles et établissements en 2020
- 190 écoles/établissements labellisés depuis 2018

ZOOM SUR L'IMPLICATION D'ÉCO-DÉLÉGUÉS ENGAGÉS AU LYCÉE JEAN JAURÈS DE SAINT CLÉMENT DE RIVIÈRE LABELLISÉ E3D NIVEAU EXPERTISE

Dans cet établissement, les éco-délégués ont mis en œuvre bon nombre de projets ayant pour finalité commune de développer la soutenabilité de l'établissement. Parmi ces actions, on retrouve l'installation d'un hôtel à insectes et un nichoir à oiseaux en matériel recyclé, la mise en place d'un poste d'information et d'observation de la biodiversité ou encore l'organisation d'événements comme « la journée venir au lycée à vélo ». Ceci place le développement durable au cœur de la politique de l'établissement et démontre une fermeté volontaire des élèves à progresser dans la responsabilisation de chacun.

— FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES ET PROTÉGER CHACUN

Dire Non au Harcèlement : le programme pHARe Prévenir le Harcèlement et Agir avec Respect

Depuis plusieurs années, la lutte contre le harcèlement scolaire constitue un axe majeur de l'action académique, avec la poursuite de l'objectif de bien-être au sein de tous les établissements de l'académie de Montpellier. L'année scolaire 2021-2022 sera placée sous le signe de la consolidation de la prise en charge et de la prévention avec une articulation déclinée autour de 4 points fondamentaux :

Agir/Prendre en charge ; Prévenir ; Former ; Impliquer les élèves.

Ces grandes orientations seront pour, cette nouvelle année scolaire, associées au déploiement du **programme pHARe** facilitant la prise en charge des situations et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation au sein des écoles et des établissements. La concrétisation de ce programme s'illustrera par l'instauration d'une équipe ressource dans des écoles et collèges de l'académie, d'un plan de formation au déploiement du programme « clef en main » composé d'outils et de ressources dont des modules pédagogiques de prévention à destination des cycles 2, 3 et 4, un kit élèves ambassadeurs et un kit parents.

Chiffres clés :

- 30 personnes académiques ressources ;
- 317 situations prise en charge
- 22 établissements engagés dans le concours « Non au harcèlement »

ZOOM SUR L'ENGAGEMENT DU COLLÈGE IRÈNE JOLIOT D'AIGUES-MORTES UNE FORTE IMPLICATION DU COLLÈGE D'AIGUES-MORTES

dans la lutte contre le harcèlement scolaire : Pionnier dans la lutte contre le harcèlement scolaire, le collège Irène Joliot a cette année accueilli la remise des prix du concours académique « Non au Harcèlement » et s'est vu décerné les prix de la « meilleure vidéo cycle 4 » et du « coup de cœur académique ». En parallèle, l'établissement a poursuivi ses dispositifs « Sentinelle » et « Référénts » engagés depuis 4 ans. Dorénavant, ce ne sont pas moins de 12 élèves et de 12 membres du personnel qui sont formés pour repérer et prendre en charge les situations de harcèlement. Ils ont même pour cela bénéficié d'une prise en charge de l'ARS Occitanie à la suite d'un conventionnement avec le rectorat.

Vidéo : fresque murale MADAM du Lycée Mendès France

<https://www.youtube.com/watch?v=GBy5TIL72x8&t=3s>



Favoriser un climat scolaire serein

Vecteur de réussite scolaire, la garantie d'un climat scolaire apaisé au sein des établissements est une des priorités en cette rentrée 2021/2022.

Pour la rendre effective, la démarche engagée depuis plusieurs années sera ainsi poursuivie autour du Groupe Académique Climat Scolaire par l'extension des enquêtes de climat scolaire, permettant d'établir un diagnostic partagé et de mettre en place les conditions d'un travail collectif des équipes pédagogiques et éducatives. Le renforcement de l'usage de « Fait Établissement » ira également en ce sens afin de centraliser les faits graves et de violence et permettre aux équipes des écoles et des établissements scolaires de développer leur capacité à percevoir et identifier des signaux faibles.

- L'équipe mobile académique de sécurité (EMAS) est composée de 20 personnels répartis sur 4 des 5 départements de l'académie.
- **Les personnels de directions, formés à la gestion de crise** : après une interruption d'un an pour cause de crise sanitaire, les formations nationales ont repris (3 stages en mai/juin 2021, 5 programmées au 1er trimestre 2021/2022). Les formations académiques reprendront dès la rentrée 2021.

Ces moyens d'actions auront pour but, à terme, de tempérer le climat scolaire dans les établissements de l'académie et dans ce prolongement, améliorer les résultats scolaires et le bien-être des élèves, et diminuer les violences, les problèmes de discipline, d'absentéisme, de décrochage...

Lutter contre les LGBT Phobies

Cette lutte, s'inscrivant dans un cadre plus global d'appropriation des valeurs républicaines, est constitutive d'une des orientations fortes de cette rentrée 2021. Consciente que cette thématique devient prépondérante, l'Académie de Montpellier institutionnalise et structure cette question à l'échelle du Pôle Valeurs.

ZOOM SUR LA FRESQUE MURALE MADAM DU LYCÉE MENDÈS FRANCE À MONTPELLIER

Le projet Manuel d'Autodéfense A Méditer (MADAM), réalisé en coordination par une classe de 1ère Métiers de l'Accueil, les élus du CVL et la compagnie EXIT a permis la réalisation d'un « graffique » au sein de la cour du Lycée Mendès France de Montpellier invitant ainsi à pour penser les valeurs de tolérance et de respect d'autrui prônées par cette fresque. En amont, cette réalisation a été pensée sur la base d'ateliers d'écritures et théâtraux relatant des expériences s'apparentant à des discriminations sexistes et la rédaction d'un abécédaire, réfléchissant aux injonctions rattachées au genre. Ceci a permis de mettre en lumière la thématique des discriminations liées au genre ou à l'orientation sexuelle.

2.



LA RÉUSSITE

DE CHAQUE ÉLÈVE





L'ÉCOLE, SOURCE DE RÉUSSITE ET D'ÉPANOUISSEMENT

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

— MOBILISER DES MOYENS EXCEPTIONNELS POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

L'essentiel :

- Affirmer les efforts entrepris en faveur du premier degré
- Maintenir le taux d'encadrement au collège et accompagner la démographie par une offre de formation attractive en lycée
- Des moyens supplémentaires octroyés pour la rentrée de septembre 2021, afin de mettre en place une action de soutien renforcé, notamment en lycée général, technologique et professionnel avec le programme « Je réussis au lycée » et au collège avec « Devoirs faits »

— Grands chiffres :

243 emplois et moyens d'enseignement supplémentaires alloués dans l'académie de Montpellier pour la rentrée 2021 :

- 140 emplois supplémentaires dans le 1er degré
- 93 équivalents temps plein (ETP) de moyens d'enseignement

A la rentrée 2021, l'académie de Montpellier bénéficie de la création de **140 emplois supplémentaires** et se place au 5e rang des académies les mieux pourvues, avec une diminution démographique bien plus accentuée que celle de l'année précédente (baisse prévisionnelle de 1 743 élèves par rapport à la rentrée 2020).

La dotation académique résulte de l'application de la méthode de répartition mise en œuvre par le ministère intégrant dans le calcul le facteur démographique et les caractéristiques socio-économiques des territoires appréhendés au niveau communal.

Les 140 emplois supplémentaires attribués améliorent les conditions d'encadrement dans l'académie et permettront :

- de poursuivre la mise en place du plafonnement à 24 élèves par classe de la grande section au CE1 ;
- de poursuivre la mise en œuvre des dédoublements de classe en grande section situées en REP ;
- d'ouvrir des dispositifs supplémentaires relatifs à l'école inclusive (ULIS) ;
- d'augmenter le volume des décharges de direction pour les directeurs d'école ;
- d'améliorer et renforcer les capacités de remplacement des professeurs des écoles.

	Evolution prévisionnelle des effectifs	P/E* 20	Nombre d'emplois créés rentrée 21	P/E* projeté rentrée 2021
Aude	-278	5.92	+8	6.00
Gard	-744	5.56	+20	5.65
Hérault	-160	5.55	+97	5.66
Lozère	-92	9.54	0	9.76
P.O	-469	5.64	+15	5.74
Académie	-1 743	5.68	+ 140	5.79

*P/E : nombre d'emploi pour cent élèves

Dans le second degré, la dotation académique augmente de 93 équivalents temps plein (ETP) de moyens d'enseignement, répartis comme suit :

- 21 emplois en « heures postes » (ETP HP) ;
- 72 emplois heures supplémentaires « années » (ETP HSA).

Ils accompagneront la progression démographique attendue dans l'académie :

- 3 592 élèves de plus qu'en 2020 dans le second degré :
 - » + 726 élèves en collèges
 - » + 2 145 élèves dans les lycées général et technologique,
 - » + 689 élèves dans les lycées professionnels.

Dans les lycées, les emplois supplémentaires visent à :

- maintenir l'accompagnement mis en œuvre dans le cadre de la réforme du lycée et de la rénovation de la voie professionnelle ;
- répondre à **l'ouverture du lycée de Sommières et la montée en charge du lycée de Gignac.**

Le programme « Je réussis au lycée », ouvert dans tous les établissements

Des moyens supplémentaires vont être octroyés pour la rentrée de septembre 2021, afin de mettre en place une action de soutien renforcé, notamment en lycée général, technologique et professionnel. Tous les lycéens qui rencontrent des difficultés pourront ainsi bénéficier, toute l'année, d'un accompagnement renforcé ou d'une prise en charge en petits groupes.

L'objectif prioritaire de ce dispositif, assuré par leurs professeurs, est d'accompagner les élèves qui entrent en seconde ou en première année de CAP et qui seraient en difficulté : ces élèves, qui sortent du collège et ont vécu leur 4e et leur 3e sous la contrainte de la situation sanitaire, doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement renforcé notamment en début d'année, pour leur permettre de pleinement « prendre pied » dans le lycée. Le dispositif s'appliquera également aux élèves des classes de 1ère et Terminale qui en auraient besoin.



« DEVOIRS FAITS », UN TEMPS D'ÉTUDE ACCOMPAGNÉE POUR RÉALISER LES DEVOIRS

Le travail personnel est décisif pour la réussite des élèves et leur bien-être. Il est avant tout développé dans la classe. De façon complémentaire aux apprentissages visés, des leçons, des exercices et des travaux écrits individuels ou collectifs sont donnés en dehors de la classe afin de prolonger le travail fait en classe. On observe que parfois ces devoirs peuvent constituer une source d'inégalités entre les enfants et peser sur la vie de famille. Le dispositif « Devoirs faits », largement déployé dans l'académie de Montpellier permet :

- d'offrir un service d'accompagnement aux devoirs et de consolider les acquis de tous les élèves volontaires ;
- d'aider à la réalisation des devoirs à distance en appui sur des outils numériques ;
- d'améliorer la synergie entre les temps de classe et les temps hors la classe.

Plus de 98 306 heures ont été notifiées aux collèges de l'académie et contribuent à renforcer l'aide apportée par l'institution à chaque enfant. En outre, afin de réduire les inégalités d'accès au savoir et de soutenir les plus fragiles, des moyens d'accompagnement individuels et collectifs sont spécifiquement attribués à hauteur de 22 189 heures.

UN NOUVEAU LYCÉE, POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE.

Après l'ouverture du lycée de Gignac, à la rentrée 2020, la rentrée 2021 sera marquée par l'ouverture du lycée de Sommières. Il ouvrira ainsi ses portes à près de 300 élèves de seconde et de première année de CAP. Ce nouvel établissement devrait accueillir 600 élèves en 2022 et 880 en 2023 avec l'ouverture successive des classes de première et terminale.

— FAIRE PROGRESSER ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHAQUE ÉLÈVE

L'ESSENTIEL

Depuis 2017, une politique volontariste est menée pour faire de la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves à l'issue de la scolarité obligatoire un objectif primordial. Dans le contexte particulier de la rentrée 2020, tous les élèves, et notamment les plus fragiles, doivent bénéficier dès les premiers jours de l'année scolaire d'un accompagnement ciblé et renforcé pour surmonter leurs éventuelles difficultés scolaires.

Maîtriser les fondamentaux (Français et maths)

Pour lutter contre la première des inégalités, celle devant le langage, l'apprentissage d'un vocabulaire précis et la découverte de la structure de la langue sont les priorités de l'école maternelle. Plus ces apprentissages langagiers sont précoces et assurés, plus la réussite dans l'apprentissage de la lecture sera favorisée. Les premiers apprentissages en mathématiques et l'exposition précoce aux langues étrangères font aussi l'objet de la plus grande attention.

Partager des repères et évaluer les acquis des élèves

À la rentrée 2021, comme les années précédentes, des évaluations seront organisées pour **fournir aux enseignants des repères** des acquis de leurs élèves, compléter leurs constats et leur permettre d'enrichir leurs pratiques pédagogiques.

Alors que certains élèves ont pu être confrontés à des difficultés d'apprentissage durant la période de confinement, les évaluations constituent plus que jamais un outil pour renforcer l'aide qui sera apportée à chacun des élèves. À l'issue des passations, les professeurs feront le point avec chacun des parents afin de déterminer l'accompagnement le plus adapté à la situation de leur enfant.

- Tous les élèves de **CP et de CE1** passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques à compter de la mi-septembre.
- Certaines compétences **des élèves de 6e** sont évaluées dans le domaine de la langue française et dans celui des mathématiques dans le courant du mois de septembre.
- Les tests de positionnement à l'entrée en 2^{de} sont reconduits. Ils permettront aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs sur certaines compétences des élèves et ainsi de préciser le pilotage pédagogique dans les établissements, notamment par la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisé.

ZOOM SUR 70 ÉTABLISSEMENTS DE L'ACADÉMIE ENGAGÉS DANS UNE DÉMARCHE D'AUTO-ÉVALUATION AUPRÈS DU CEE

Le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) dans son programme de travail, ses avis et recommandations, travaille à la pertinence et la cohérence de l'évaluation des politiques publiques d'Éducation. Il est également chargé de la conception et de la mise en œuvre, avec les recteurs d'académie, de l'évaluation des établissements scolaires et met notamment à disposition des équipes académiques et des établissements des outils pour les accompagner dans l'auto-évaluation. Pour les 70 établissements engagés dans l'académie de Montpellier, cette démarche vise l'amélioration du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

— CONSTRUIRE SON PARCOURS ET AFFIRMER SES CHOIX AVEC LES NOUVEAUX LYCÉES

L'ESSENTIEL

- La transformation de nos lycées et le renforcement du baccalauréat sont essentiels pour lutter contre l'échec d'un trop grand nombre de nos étudiants en licence :
 - » La plus grande liberté laissée aux élèves dans le choix de leurs enseignements, l'exigence disciplinaire renforcée, l'introduction d'une part de contrôle continu permettent dès à présent aux élèves de première de travailler avec plus de régularité, ce qui les fera réussir dans le supérieur.
- La réforme du lycée général et technologique et la transformation de la voie professionnelle bénéficient toutes les deux du travail continu des comités de suivi : cette dynamique favorise les échanges réguliers avec les représentants des personnels, avec les instances, et contribue ainsi, grâce à la réflexion partagée par tous, à la définition consensuelle de modalités d'évolution des dispositifs.

GRANDS CHIFFRES

- **42 180 lycéens** ont passé le Bac 2021 dans les voies générales et technologiques
 - » 21 819 élèves de premières vont passer les épreuves anticipées
 - » 20 590 les épreuves finales du baccalauréat
- **7 326 lycéens** ont passé les épreuves finales du bac professionnel

Ajustements sur les modalités d'évaluation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022

Afin de disposer de la plus large consultation et de l'analyse des différents acteurs et partenaires, il a demandé au comité de suivi de la réforme du lycée général et technologique de se réunir afin d'examiner des ajustements à mettre en œuvre pour la session du baccalauréat 2022 :

- la définition de la meilleure répartition possible des coefficients entre contrôle continu et contrôle terminal au regard des finalités de la réforme : simplification, élévation du niveau général, meilleure préparation des élèves aux exigences de l'enseignement supérieur
- la nécessité de consolider le contrôle continu afin d'en garantir la validité, tant pour le baccalauréat que pour la procédure Parcoursup
- l'importance de mieux valoriser l'ensemble des enseignements optionnels, afin d'enrichir le parcours de formation des élèves.

L'épreuve terminale du Grand oral, l'expression maîtrisée d'une réflexion personnelle

En voie générale et technologique, les élèves passent un Grand oral à la fin de l'année de terminale. Cette épreuve évalue des compétences essentielles, en particulier la maîtrise d'une parole personnelle, structurée et argumentée, la capacité à déployer avec clarté et conviction une réflexion, à dialoguer et à débattre, à adopter une distance critique par rapport aux savoirs acquis et à son projet de formation. L'épreuve est notée sur 20 points et dure 20 minutes.

Accompagner et former les enseignants au jury du Grand Oral

216 enseignants de l'académie, référents désignés par les chefs d'établissement, ont bénéficié d'une formation académique « être jury du Grand Oral » et d'un webinaire « Evaluer l'épreuve du Grand Oral en interdisciplinarité ». Une fois formés, ces référents ont pu déployer la formation dans leur lycée, selon les modalités souhaitées par le chef d'établissement.

MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE SPÉCIALITÉ «ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES»

A la rentrée scolaire 2021, un nouvel enseignement de spécialité en «éducation physique, pratiques et culture sportives» pourra être offert aux lycéens de la voie générale dès la classe de première.

Ce nouvel enseignement de spécialité dépassera le champ strict de la pratique sportive. En plus des enseignements en éducation physique et sportive, il intégrera d'autres champs disciplinaires (sciences, humanités...) en associant des apports pratiques et des contenus théoriques. Il devra permettre aux élèves de développer :

- une pratique approfondie et équilibrée d'activités physiques, sportives et artistiques ;
- des compétences transversales essentielles à la réussite de leur parcours ;
- un regard critique et éclairé sur leur pratique et la diversité de ses enjeux ;
- une connaissance de la diversité des secteurs professionnels liés au sport et à la pratique physique.

En 2021, ce nouvel enseignement sera mis en place progressivement, d'abord en classe de première aux lycées Charles Renouvier de Prades (Pyrénées-Orientales), Jean Moulin (Béziers), Albert Camus (Nîmes). Un élargissement de cette expérimentation sera proposé à la rentrée 2022.

Vidéo : Mise en place d'une nouvelle spécialité «éducation physique, pratiques et culture sportives»



<https://www.youtube.com/watch?v=nbj34N51Cvk>



<https://www.youtube.com/watch?v=1TPHe3Erss0&t=10s>

— DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES TOUT AU LONG DE LA SCOLARITÉ

L'ESSENTIEL

- Le numérique est indispensable dans la vie personnelle, citoyenne et professionnelle de chacun. Préparer tous les élèves c'est leur permettre de tirer parti des opportunités qu'il offre et développer des usages responsables
- La crise sanitaire a mis en avant le numérique éducatif avec le développement des dispositifs techniques et des modalités pédagogiques (plateformes, ressources) pour assurer au mieux la continuité pédagogique.
- Les besoins de formations en ligne des enseignants engagent à renouveler les formats hybrides (formations combinant le présentiel et le distanciel) pour assurer le suivi des élèves et proposer un accompagnement adapté aux nouvelles façons de faire la classe.

GRANDS CHIFFRES

- Plus de **800 ressources** académiques pour la continuité pédagogique en ligne ont dépassé les 47 000 consultations
- **100% des collèges et lycées disposent d'un ENT** (« Mon ENT Occitanie » ou « eCollège31 »). En 2020-2021, 10,8 millions de visites mensuelles enregistrées (6,5 millions en 2019-2020)
- **85% des écoles** de l'académie de Montpellier disposent de l'ENT école. 3 841 069 connexions en 2020-2021 (7 396 749 en 2019-2020 dont 5 672 684 durant les 3 mois de confinement en 2020).

Pour un écosystème numérique au service de l'École en temps de crise

L'action partenariale est fondamentale pour lutter contre la fracture numérique et relever le défi de la continuité pédagogique en temps de crise. Qu'il s'agisse d'amplifier le service des ENT, d'équiper les familles éloignées du numérique, de connecter leurs foyers ou de former ces familles aux outils de la classe, le soutien des partenaires (collectivités, associations, préfetures et des médiateurs numériques, membres club école-entreprises) a permis de mettre en place une dynamique pour répondre sur un temps court aux besoins qui ont émergé.

Un travail partenarial avec les collectivités pour accroître le nombre de connexions simultanées lors du 3e confinement d'avril 2021. En avril dernier, lors de la mise en place de la continuité pédagogique à distance, grâce à la concertation avec les collectivités (région et départements), la fluidité du service a pu être optimisée. Ce travail a permis de dépasser les 700 000 connexions par jour.

Réunir les conditions de réussite pour l'enseignement hybride

- **L'équipement des écoles élémentaires :** dans le cadre du plan de relance, 105 millions d'€ sont prévus pour financer les projets déposés par les communes pour l'appel à projets Socle numérique pour les écoles élémentaires (SNEE). Il permettra d'équiper les écoles d'un socle numérique de base ainsi que de ressources pour la classe et d'infrastructures pour la connectivité. 847 dossiers ont été déposés dans notre région académique. 750 communes ont d'ores et déjà été retenues pour un montant total d'investissements prévus par les collectivités de près de 12 millions d'euros. Une deuxième vague de cet appel à projets est prévue pour le mois de septembre 2021.
- **L'équipement des lycées pour l'hybridation dans le cadre du CPER :** le CPER pour les lycées permettra de favoriser l'hybridation des enseignements en apportant un financement de 3,2 millions (1,6M€ de la région Occitanie et 1,6M d'€ de l'Etat) au bénéfice de l'ensemble des lycées : achat d'équipements audio-vidéo et ressources.
- **La « Maison du numérique » pour la formation des enseignants :** la Direction du numérique pour l'éducation (DNE) a apporté une subvention de 20 000 € pour le développement du programme Proof of Concept « Maison du numérique » qui sera lancé sur le département de l'Hérault (département retenu dans le cadre de TNE – Cf. ci-après) afin de permettre aux enseignants de disposer d'un espace numérique pour se former de façon autonome à partir de ressources développées dans l'académie et au national, et d'échanges avec leurs pairs.
- **La Boite à ressources et l'Observatoire des usages :** la DRANE assure un travail de veille et de curation des ressources compatibles avec l'hybridation de la classe qu'elle propose sur un espace en ligne intitulé « la boite à ressources ». Il regroupe une sélection de ressources pour la classe, de tutoriels regroupés par types d'usages pédagogiques, par degrés, par cycles et disciplines et par thématiques. <https://www.pearltrees.com/laboteiaressources/ressources-montpellier/id23630059> Par ailleurs, un espace dédié à l'Observation des usages (<https://usagesdunumerique.ac-montpellier.fr/>) est librement accessible et chacun peut y contribuer, y puiser inspiration et récupérer les éléments nécessaires pour s'approprier un usage. Tous les enseignants peuvent être contributeurs.
- **PIX :** les ministères chargés de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont élaboré un cadre de référence des compétences numériques (CRCN), valable de l'école primaire à l'université. Le référentiel, outil de positionnement et de certification sur la plate-forme PIX, donne lieu à une certification des compétences numériques en fin de cycle 4 au collège et au cycle terminal du lycée (certification facultative en 2021, obligatoire en 2022).

RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE :

- 380 établissements ont activé leur espace Pix Orga dans l'académie de Montpellier, 495 dans l'académie de Toulouse ;
- 98 317 élèves ont déjà expérimenté le dispositif dans l'académie de Montpellier, 138 730 dans l'académie de Toulouse ;
- 10 511 campagnes ont été proposées par les enseignants dans l'académie de Montpellier, 12 078 dans l'académie de Toulouse ;
- 1 359 sessions de certification ont été finalisées dans l'académie de Montpellier, 1 569 dans l'académie de Toulouse
- 17 664 élèves ont passé la certification dans l'académie de Montpellier, 22 721 dans l'académie de Toulouse.

**Territoires numériques éducatifs**

La crise sanitaire a révélé la nécessité de disposer d'outils numériques et d'une formation à leurs usages pour assurer la continuité pédagogique en cas de rupture des enseignements en présentiel. Elle a suscité également des innovations permises par le numérique dont l'élan doit être conforté.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a élargi une expérimentation visant à créer un démonstrateur numérique de proximité. L'ambition des « Territoires numériques éducatifs » consiste à actionner l'ensemble des leviers de l'éducation « au et par le numérique », avec la mise à disposition d'équipements, d'un accompagnement, de formations adaptées et de ressources pédagogiques. Bénéficiaire du **Programme d'investissements d'avenir à hauteur de 27,3 M€**, ce programme a l'ambition de contribuer à la transformation du système éducatif afin de répondre aux enjeux du 21ème siècle. **Le département de l'Hérault figure parmi les 10 départements retenus**

pour développer ce programme.

La feuille de route de l'académie de Montpellier se fonde sur la notion de territoire apprenant, avec le département de l'Hérault qui fait partie de la deuxième vague des TNE.

Cette approche sera enrichie et un démonstrateur sera développé grâce à une dotation de 9 millions d'€.

Un diagnostic territorial a permis d'identifier des zones du département prioritaires pour commencer à déployer de l'équipement, des ressources, des formations et développer l'accompagnement des parents. Cette approche progressive a vocation à roder ces dispositifs, à les évaluer dans l'optique d'une généralisation sur l'ensemble du territoire. Cet appel à projet contribue notamment à la lutte contre la fracture numérique en impliquant les familles et en les accompagnant dans l'utilisation de l'ENT.

3.



L'ÉGALITÉ

DES CHANCES





UNE ÉCOLE JUSTE, ÉQUITABLE ET AMBITIEUSE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

— ACCOMPAGNER CHAQUE ÉLÈVE, AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

L'essentiel :

La lutte contre tous les déterminismes sociaux et territoriaux est au cœur de la mission de l'École. Les transformations engagées, à travers les apprentissages fondamentaux, l'accompagnement aux devoirs ou l'orientation, ont pour objectif de donner à chaque élève toutes les chances de réussir. Un pôle «Egalité des chances» est mis en place à la rentrée afin de coordonner les différents dispositifs qui y concourent.

— Grands chiffres :

- 10 416 élèves de l'académie bénéficieront du dédoublement des classes de CP/CE1
- 25 000 élèves concernés par les 5 cités éducatives de l'académie
- 15 collèges et lycées labellisés « Internats d'excellence »



Étendre les dédoublements CP / CE1 à la grande section

L'inégale maîtrise des savoirs fondamentaux est un obstacle majeur pour la poursuite d'un parcours scolaire réussi. Il est donc indispensable d'offrir aux élèves, dans les secteurs où les inégalités sociales sont les plus marquées, un encadrement pédagogique renforcé afin de sur-

monter les obstacles qu'ils rencontrent et favoriser leur réussite. Dans la continuité des mesures prises depuis 2017 en faveur de l'école primaire, le dédoublement des classes de CP et CE1 est étendu aux classes de grande section d'école maternelle dans les secteurs d'éducation prioritaire. À la rentrée scolaire 2021, ce sont 10 416 élèves de l'académie qui bénéficieront de cette mesure.

Rentrée 2017	Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020	Rentrée 2021
185 classes de CP dédoublées en Rep + 3 classes de CP dédoublées en Rep	+ 73 classes de CP dédoublées en Rep + 96 classes de CE1 dédoublées en Rep + Au total : 399 classes dédoublées en Rep+, 133 en Rep	410 classes dédoublées en Rep + 264 classes dédoublées en Rep	410 classes dédoublées en Rep + 264 classes dédoublées en Rep	489 classes dédoublées en Rep + dont 81 en grande section de maternelle 310 classes dédoublées en Rep dont 37 en grande section de maternelle
2 298 élèves	6 534 élèves de CP et CE1 concernés	8 375 élèves de CP et CE1 concernés	8 324 élèves de CP et CE1 concernés	10 416 élèves concernés dont 1 579 en grande section de maternelle



ZOOM SUR LES 5 CITÉS ÉDUCATIVES DE L'ACADÉMIE

- A Nîmes, dans le Gard : les quartiers Pissevin-Valdegour (avec pour têtes de réseau les collèges Condorcet et Jules Verne) ;
- A Montpellier, dans l'Hérault : le quartier de la Mosson (avec pour têtes de réseau les collèges les Garrigues, les Escholiers de la Mosson et Arthur Rimbaud) ;
- A Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales : les quartiers Centre ancien, Champ de Mars, Diagonale Du Haut-Moyen-Vernet, Quartier Bas-Vernet Ancien Zus, Bas-Vernet Nouveau QPV (avec pour têtes de réseau, les collèges Joseph Sébastien Pons, Marcel Pagnol, Jean Moulin, Albert Camus).

Deux nouvelles cités éducatives ont été labellisées en 2021 :

- A Béziers, dans l'Hérault : le quartier Centre-Ville (avec pour tête de réseau le collège Paul Riquet)
- A Sète, dans l'Hérault : les quartiers Ile de Thau et Centre-Ville Ile Sud (avec pour tête de réseau le collège Jean Moulin).

Au total, dans l'académie de Montpellier, ce sont plus de **25 000 élèves qui sont concernés par le dispositif**. Les Cités éducatives de l'académie bénéficieront d'un budget de plus de **3 millions d'euros** (1,2 millions € pour Montpellier, 381000 € pour Nîmes et, 1,2 millions d'euros pour Perpignan et 320 000 € pour Sète).

Favoriser la réussite de tous les élèves au cœur des territoires : 15 collèges et lycées labellisés « Internats d'Excellence » dans l'académie de Montpellier



Dans le cadre du deuxième appel à projet relatif aux internats du XXI^e siècle, 12 établissements de l'académie de Montpellier ont obtenu le 28 mai 2021, le label « Internats d'Excellence » :

- Collège André Chamson de Meyrueis
- Collège Achille Rousson Saint Etienne Vallée Française
- Collège du Trenze de Vialas
- Collège Odilon Barrot de Villefort
- Collège Antoine Courrière de Cuxac-Cabardès
- Collège Victor Hugo de Narbonne
- Cité scolaire Françoise Combes de Montpellier
- Lycée professionnel Edouard Herriot de Quillan
- Lycée Charles Gide d'Uzès
- Lycée Pierre de Coubertin de Font Romeu
- Lycée Maillol de Perpignan
- Lycée Jean Lurcat de Perpignan

L'objectif des « Internats d'Excellence » est d'accompagner les collégiens et les lycéens au plus près de leurs besoins éducatifs et pédagogiques afin de les conduire au maximum de leur potentiel. Dans les internats d'excellence, toutes les conditions sont réunies pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir. En plus des cours, les internes bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé et ont accès à des activités sportives et culturelles à vivre collectivement. Répartis sur tout le territoire, ils répondent à l'exigence de proximité pour qu'aucun élève ne voie son ambition limitée par des obstacles géographiques ou financiers. Au cours de la première phase d'appel à projets, 3 lycées de l'académie de Montpellier avaient obtenu le label : le Lycée Albert Camus de Nîmes (30), le Lycée Charles Renouvier de Prades (66), le Lycée professionnel Ferdinand Léger de Bédarieux (34). Cette deuxième phase de labellisation porte à 15 le nombre d'établissements labellisés « Internats d'excellence » dans l'académie de Montpellier.



Vidéo : Éducation aux médias et à l'information dans la cité éducatrice de Nîmes

<https://www.youtube.com/watch?v=J-2fPbsNRTw>



— GARANTIR UNE ÉCOLE PLEINEMENT INCLUSIVE



L'ESSENTIEL

- Avec la création du grand service public de l'École inclusive, la rentrée 2019 a engagé de premières étapes importantes pour l'amélioration de la scolarisation des enfants handicapés, qui sont 84 000 de plus depuis 2017 à avoir franchi les portes de l'école.
- Soutenir et accompagner les familles en amont de la rentrée par la mise en place d'une cellule d'écoute et de réponse pour :
 - » informer sur les dispositifs existants et sur le fonctionnement du service public de l'École inclusive ;
 - » Répondre sur le dossier de leur(s) enfant(s) avec un objectif affiché de réponse aux demandeurs dans les 24 heures suivant l'appel.
- **Le numéro d'appel national : 0 805 805 110**
 - » Cette cellule d'accueil est à la disposition des familles, accompagnants, enseignants de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 afin de répondre à toutes les questions en lien avec l'inclusion scolaire d'enfants porteurs d'un handicap.

GRANDS CHIFFRES

- **20 139 élèves** en situation de handicap en 2020-2021
- **2 000 élèves** supplémentaires accueillis dans les établissements scolaires et unités d'enseignement de l'académie depuis 2016
- **Près de 4600 élèves** attendus dans les 417 dispositifs ULIS.

Des moyens d'enseignement en faveur de l'inclusion scolaire

Pour une école toujours plus inclusive, des moyens supplémentaires sont prévus pour accueillir davantage d'élèves en situation de handicap. Dans l'académie, **12 emplois d'enseignants supplémentaires** seront déployés dans le 2nd degré pour ouvrir des dispositifs supplémentaires relatifs à l'école inclusive (ULIS), notamment en lycée professionnel à la rentrée 2021.

Des personnels formés : les AESH

Face à l'augmentation des besoins et pour répondre à la volonté présidentielle d'une rentrée sans aucun enfant en attente d'un accompagnant, 250 nouveaux emplois d'équivalents temps plein d'AESH ont été décidés pour la rentrée 2021, ce qui porte à 3 997 le nombre de personnels accompagnants recrutés à la rentrée.

Multiplier et diversifier les modes de scolarisation

- **Les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : L'ULIS** est un dispositif d'appui à la scolarisation des élèves en situation de handicap. Elle permet aux élèves d'être scolarisés dans leur classe de référence (par exemple en classe de CE1 à l'école ou de 5e au collège) tout en bénéficiant de l'appui pédagogique de l'enseignant affecté à l'ULIS lors de temps dits de « regroupement ».
 - » Dans l'académie, ce seront 18 nouvelles Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (Ulis) créées pour la rentrée 2021 : 7 Ulis en école, 8 Ulis en collège et 3 Ulis en lycée
 - » Depuis 2017, 66 Ulis ont été créées dans l'académie, bénéficiant à près de 2000 élèves dans l'académie à la rentrée 2021.
- **Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) :** le PIAL est une nouvelle forme d'organisation du travail des AESH qui doit permettre de mieux répartir et coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des emplois du temps des élèves concernés. Il s'opère par un regroupement d'écoles et/ou d'établissements. A la rentrée 2021, l'ensemble des écoles et établissements sera couvert par un PIAL.

Doubler le nombre d'unités d'enseignement externalisées au sein de l'école (UEE)

- 16 UEE créées depuis 2017;
- 10 Unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) prévues sur la durée du 4ème plan autisme (2018-2022) ;
- 6 Unités d'enseignement élémentaire Troubles du spectre autistique (TSA) prévues dans la continuité des UEMA (premières expérimentations à la rentrée 2018).

Veiller à ce que les élèves sortent de l'école avec un diplôme ou une certification professionnelle

- Constitution d'un groupe de travail national pour améliorer les conditions d'aménagement des examens, suite à la publication du rapport d'inspection «Les aménagements d'épreuves d'examens pour les élèves et les étudiants en situation de handicap»,
- Création d'une attestation de «compétences acquises» au regard des référentiels du diplôme préparé, pour certains élèves en situation de handicap qui ne peuvent accéder au diplôme ;
- Accompagnement multi-partenarial des élèves en situation de handicap dans leurs premières démarches d'insertion professionnelle

— DOUBLER LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE



L'ESSENTIEL

- Les Cordées de la réussite ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves par un accompagnement des élèves depuis le collège jusqu'à l'enseignement supérieur.
- Véritable levier pour agir en faveur de l'égalité des chances, les cordées de la réussite favorisent l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes quel que soit leur milieu socio-culturel

GRANDS CHIFFRES

- **10M d'euros attribués aux cordées dans le cadre du Plan de relance**
- **39 cordées dans la région académique Occitanie**
- Près de 11 000 élèves de la région académique bénéficiaires des cordées en 21/22 (+ 3100 par rapport à 2020-2021)
- 24 établissements d'enseignement supérieur engagés en Occitanie
- 239 établissements scolaires impliqués dans au moins 1 cordée (+78 par rapport à 2020-2021)

Le plan de relance soutient fortement les cordées par une dotation de 10 M€ afin de soutenir leur développement. Les nouvelles cordées seront destinées en priorité :

- aux élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en quartiers prioritaires politique de la ville (QPV),
- aux lycéens professionnels,
- aux collégiens et lycéens de zone rurale et isolée dont les ambitions scolaires se trouvent souvent bridées par l'éloignement des grandes métropoles, des équipements culturels etc.

Le développement des cordées de la réussite est soutenu dans la région académique Occitanie.

Le fonctionnement des cordées

Une cordée repose sur le partenariat entre :

- d'une part, un établissement d'enseignement supérieur ou un lycée avec enseignement supérieur (grandes écoles, universités, IUT, BTS, CPGE etc.) dit « tête de cordée »
- d'autre part des établissements scolaires dits « encordés » (collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle) qui relèvent plus particulièrement des réseaux d'éducation prioritaire, des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou de zones rurales éloignées des métropoles.

Un même établissement d'enseignement supérieur développe sa cordée avec plusieurs établissements scolaires.

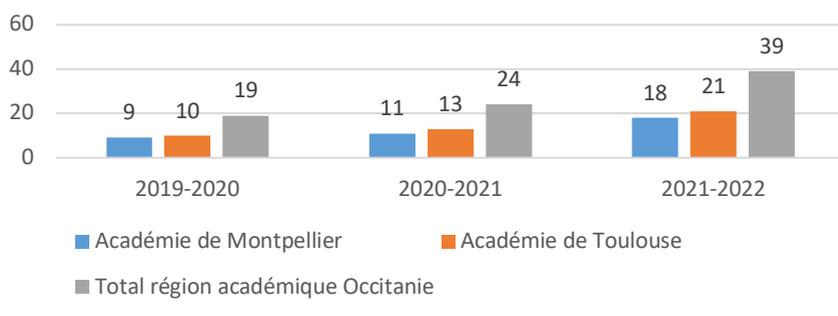
De très nombreuses actions sont conduites auprès des élèves bénéficiaires : intervention en classe, actions individuelles ou collectives de tutorat, projets d'ouverture culturelle (visites de musées ou d'institutions publiques, conférences, etc.), découverte de lieux et de secteurs professionnels, immersion dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les cordées de la réussite dans la région académique Occitanie

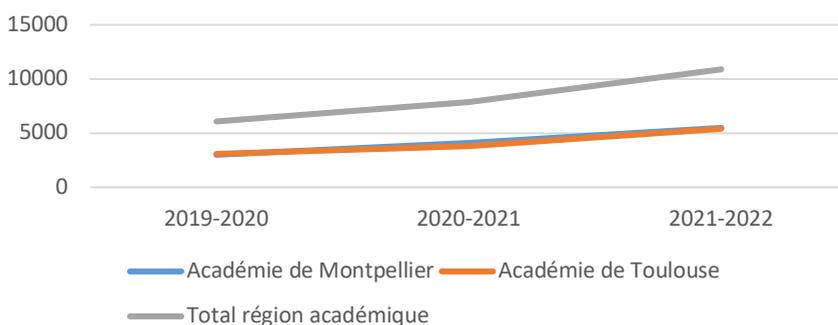
La région académique Occitanie mobilise pleinement les moyens du Plan de relance pour accroître le nombre de cordées, d'établissements scolaires encordés et d'élèves bénéficiaires.

En 2021-2022, près de 11 000 élèves de la région académique bénéficiaient de ce programme.

Nombre de cordées



Nombre d'élèves bénéficiaires

**ZOOM SUR LA CORDÉE DE LA RÉUSSITE DISPO**

Le programme DISPO, développé par Science Po Toulouse, est labellisé Cordée de la réussite depuis 2008. Il s'adresse à des élèves en situation défavorisée quelles qu'en soient les raisons (économiques, sociales, territoriales...). Le programme s'est donné pour mission de révéler et d'accompagner les ambitions de ces élèves pour préparer au mieux leur entrée dans l'enseignement supérieur. De nombreuses actions sont organisées entre les équipes du programme DISPO de Sciences Po Toulouse et les établissements de la région académique Occitanie : Ateliers, tutorat, interventions, journées fédératrices, ouverture culturelle et sportive...

A la rentrée 2021, cette cordée de la réussite est présente dans 45 établisse-

ments scolaires de la région académique Occitanie.

En effet, son développement a été soutenu et de nouvelles conventions signées en juin 2021 a permis d'étendre ce dispositif à 6 établissements supplémentaires pour cette rentrée (dont 4 de l'académie de Montpellier). Historiquement implantée au sein de l'académie de Toulouse, son développement au sein de l'académie de Montpellier est très significatif. Ce programme qui comprenait déjà plus de 1000 élèves bénéficiaires en 2020-2021 dans la région académique va donc poursuivre son extension durant cette année scolaire. Au sein de l'académie de Montpellier les perspectives sont les suivantes :

- Rentrée 2021: 168 élèves
- Rentrée 2022 : 228 élèves

— CONSTRUIRE UNE CITOYENNETÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



L'ESSENTIEL

- Une académie ouverte sur le monde : territoire frontalier et attractif, l'académie a une longue tradition d'échanges et d'ouverture. S'appuyant sur le nouveau programme Erasmus+, elle souhaite que chaque lycée se dote d'un projet d'ouverture et de mobilité. Chaque année, 20 000 élèves de l'enseignement primaire et secondaire bénéficient d'une mobilité scolaire.
- Après 18 mois de pandémie, le Brexit et un fort ralentissement des échanges, l'année 2021-2022 s'annonce résolument européenne, riche en événements internationaux et très ouverte sur le monde avec le Nouveau Sommet Afrique France, la Quinzaine franco-allemande en Occitanie, le festival Corée d'ici, un nouveau partenariat avec la ville de Dublin et la Présidence française de l'Union Européenne.
- L'académie se caractérise par de très bons résultats Erasmus+ et déploie toutes les opportunités du nouveau programme 2021-2027.

GRANDS CHIFFRES

- **100 projets européens** scolaires financés par Erasmus en cours.
- **36 dispositifs internationaux** ou binationaux dans 10 langues sont proposés aux élèves.
- Le premier volet Erasmus + 2020 pour la mobilité est financé à hauteur de 921 734 € pour la formation des enseignants, 1 351 319 € pour la mobilité de l'enseignement professionnel et 441 355 € pour la mobilité de stage des BTS.
- **78 % des établissements** de l'académie dispose d'au moins un partenaire.
- **45 enseignants référents** pour l'action européenne et internationale (ERAEI) assurent, au niveau de l'établissement, la même fonction auprès de leurs collègues, des élèves et des familles.

Les projets de mobilité et les partenariats sont suivis au niveau de la région académique par la Direction de région académique à l'international (DRA-I). **Cette direction accompagne les établissements dans leur recherche de partenaires, de financements et donne son appui pour développer la mobilité et les partenariats.**

LE SOMMET AFRIQUE-FRANCE SE TIENDRA À MONTPELLIER DU 7 AU 9 OCTOBRE 2021.

L'un des objectifs du Sommet est d'élargir les coopérations traditionnelles de la « France-Afrique » et d'ouvrir de nouveaux partenariats, avec une approche réciproque et dynamique. L'académie partage cet objectif avec des actions portées vers le Maroc et les pays anglophones de l'Afrique.

7 établissements ont reçu le label Africa2020.

Le Sommet sera l'occasion de promouvoir et d'élargir ses coopérations. Préparés pendant la crise sanitaire, plusieurs établissements présenteront des projets d'activités et d'échanges à distance réalisés avec leur partenaire africain. Le lycée Georges Frêche accueillera la cheffe de cuisine Anto pour une semaine de fusion gastronomique entre les deux continents et les élèves animeront des dégustations croisées des vins de l'Hérault et du Cap.

Encourager la mobilité des élèves

La mobilité des élèves recouvre l'ensemble des séjours d'élèves, individuels ou groupés, hors du territoire français à des fins pédagogiques, professionnelles, linguistiques ou culturelles.

Élèves, apprentis et établissements scolaires ont la possibilité de participer à des échanges en Europe. Grâce à différents programmes et partenariats, ils peuvent ainsi étudier, se former, faire des projets de coopération ou encore effectuer un stage dans des pays comme l'Allemagne, l'Irlande ou l'Espagne.

L'académie ambitionne de doter toutes les sections professionnelles d'un partenariat européen afin d'offrir à tous les élèves l'opportunité d'une expérience forte en Europe et une meilleure insertion professionnelle.

ZOOM SUR LE LYCÉE PAUL LANGEVIN DE BEUCAIRE ET PRÉPARE LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le lycée Paul Langevin de Beaucaire dans le Gard prépare la Présidence française de l'Union Européenne. Les élèves vont pour cela confectionner et transmettre à la Tchéquie, qui succèdera à la France à la présidence de l'UE, un flambeau européen, symbole de la présidence gardienne des valeurs de l'UE. Première Ecole ambassadrice du Parlement Européenne de l'académie, très actif dans les programmes européens, et franco-allemands notamment, le lycée Paul Langevin de Beaucaire prépare les élèves à une insertion professionnelle ouverte à l'Europe et à agir en citoyen du Monde.

Favoriser la mobilité européenne et la formation internationale des professeurs

L'académie de Montpellier est très dynamique pour la formation Erasmus+ des enseignants. Plus de 500 personnels bénéficient d'une bourse de formation Erasmus pour l'un des 36 pays du programme. Dans le cadre du programme Erasmus+, l'académie développe quatre formations spécifiques :

- **Pilote** est un programme de formation à destination des enseignants du premier degré pour intensifier la pratique des langues vivantes (formation à Tenerife pour découvrir un contexte similaire d'enseignement bilingue)
- **Open-Mob** est un programme de bourses pour observer les bonnes pratiques chez les partenaires européens
- **Developing International Projects for Schools (DIPS)** forme les personnels à l'ouverture internationale (stage à Lisbonne en 2021)
- **Schools on Tracks (SCHOT)** permet des stages d'observation des pratiques innovantes et inclusives chez nos partenaires européens.

ZOOM SUR LA QUINZAINE FRANCO-ALLEMANDE EN OCCITANIE

Rendez-vous de la rentrée, organisé en alternance en France et en Allemagne, la prochaine édition de la quinzaine Franco-Allemande en Occitanie (QFAO) aura lieu du 8 au 22 octobre 2021. Après le succès de la 1ère édition en 2018, qui s'est traduite par plus de 60 événements organisés par les établissements scolaires, et celui de la 2e édition organisée en Allemagne en 2019, la QFAO revient cette année et poursuit ses objectifs : promouvoir les liens unissant Français et Allemands et faire vivre l'amitié franco-allemande.

Parmi les événements prévus :

- une tournée de la chanteuse Ambre Vallet dans les établissements scolaires
- une semaine avec un chef franco-allemand au lycée Georges Frêche
- la célébration du 60e anniversaire du jumelage Montpellier-Heidelberg et la signature d'une convention de coopération éducative entre la Métropole de Heidelberg et le Rectorat de l'académie de Montpellier.



Vidéo : Témoignage «j'ai fait mon stage en entreprise en Allemagne



https://www.youtube.com/watch?v=vEwYKqYoAms&list=PLciYMffOTAZamZkgGPdC_aFQ9Tmz3Fhub&index=23

4.



48 700 FEMMES ET HOMMES ENGAGÉS





© Stéphanie Lacombe/MENJUS

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES PERSONNELS

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

— ECOUTE, APPUI MANAGÉRIAL, REPÉRAGE DES TALENTS : UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ POUR LES PERSONNELS

- La rénovation de la politique de gestion des ressources humaines est **particulièrement pertinente** à l'éducation nationale où le bien être des enseignants aura une répercussion positive sur la réussite des élèves et sur la société dans son ensemble.
- C'est dans cette perspective que le ministre de l'Éducation nationale a lancé en 2017 les **premiers chantiers structurels de rénovation de la GRH**, qui développe, au-delà de la gestion administrative et statutaire, une logique de soutien aux équipes et aux personnels, de responsabilisation et d'épanouissement personnel et professionnel.
- Au lendemain de la conférence de conclusion du Grenelle de l'éducation Sophie Béjean, rectrice de la région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, a présenté **la feuille de route des ressources humaines de l'académie de Montpellier**



Mettre en place une gestion des ressources humaines individualisée, avec un accompagnement de chaque agent, une attention réelle à la formation et aux perspectives de carrière

Dans l'académie de Montpellier, cette nou-

velle logique se traduit par une gestion de la ressource humaine permettant de conseiller et de suivre les personnels en privilégiant une approche de proximité.

La mise en place de la GRH de proximité a pour ambition de faciliter la prise de décisions pragmatiques au quotidien, au moment où se développe une vision stratégique à l'échelle d'une région pluri-académique, dont le corollaire est une vision nouvelle de l'échelle départementale et infra départementale.



Vidéo : Conseiller RH de proximité : assurer un conseil personnalisé pour tous

https://www.youtube.com/watch?v=iWXPSttJIA&list=PLciYmFOTAZamZkgGpDc_aFQ9Tmz3Fhub&index=10&t=169s

ZOOM SUR SUR LE CONSEIL RH DE PROXIMITÉ

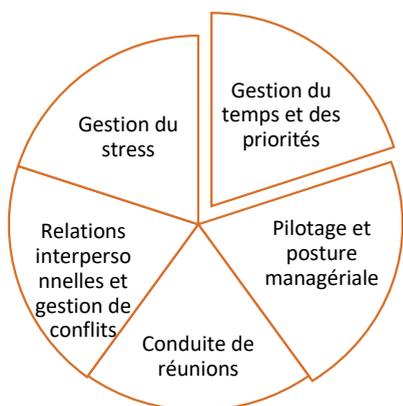
Dans ce contexte, la politique académique de ressources humaines vise à assurer d'une part un accompagnement individualisé des agents en termes de parcours de carrière, de formation et d'évolution professionnelle et d'autre part, à apporter aux responsables hiérarchiques locaux un appui RH de premier niveau dans la gestion managériale de leur établissement ou de leur circonscription. Dans l'académie de Montpellier, une équipe pluridisciplinaire de 10 conseillers RH est répartie dans cinq départements. Neutre, ils proposent un accompagnement hors hiérarchie et confidentiel.

En 2020-2021, **2090 accompagnements ont été effectués**, ce qui représente une nette augmentation des demandes des personnels. L'enjeu du dispositif, complémentaire aux dispositifs d'accompagnement existants, est de proposer une plus grande proximité dans la relation avec les personnels et de « mettre de l'huile dans les rouages » de l'institution.

— APPUI MANAGÉRIAL ET CO-DÉVELOPPEMENT

Spécificité de l'académie, un dispositif complémentaire innovant a été mis en place : l'appui managérial. Il est destiné à tout personnel en situation d'encadrement: chefs d'établissement, directeurs d'école, IEN, chefs de service, mais également IPR, CPE, gestionnaire.

Selon le même format que les séances de conseillers RH de proximité (neutre, confidentiel, hors hiérarchie), il s'agit d'un accompagnement dédié, sur-mesure, qui mêle coaching, conseil ou formation individuelle : le coach répond aux besoins du personnel d'encadrement, en fonction de la situation professionnelle qu'il vit et de sa demande.



Typologie des demandes d'accompagnement managérial individuel faites en 2020-2021

FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DE CARRIÈRE AVEC LA MISSION ACADÉMIQUE DE L'ENCADREMENT

L'académie de Montpellier, consciente qu'il existe de nombreux personnels à fort potentiel non repérés par l'institution, a décidé d'expérimenter en 2020-2021 un dispositif lui aussi innovant d'accompagnement des carrières : la mission académique de l'encadrement. Son objectif ? Identifier des profils pour évoluer vers des métiers stratégiques et/ou sous tension, proposer un accompagnement novateur sur mesure et dans la durée à l'échelle académique, et identifier des profils ayant vocation à rejoindre la MPES (un autre dispositif piloté par le ministère, qui vise à accompagner vers des postes d'encadrement de haut-niveau).

Un premier vivier de **53 personnels a été constitué l'an dernier et commencera à être accompagné à partir de la rentrée 2021.**

C'est dans cette perspective et cette politique d'une gestion toujours plus humaine des ressources que la feuille de route se décline. Pour la consulter :

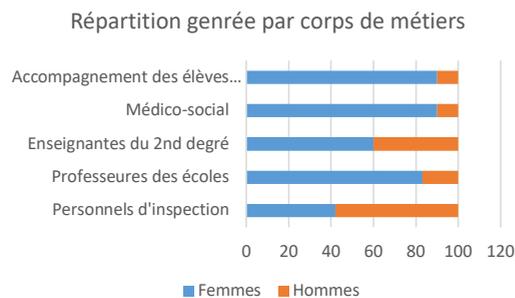


<https://www.ac-montpellier.fr/cid158679/grenelle-de-l-education-feuille-de-route-rh-academie-de-montpellier.html>

— PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- L'égalité femmes-hommes reste un enjeu important dans la fonction publique et en particulier dans la gestion des ressources humaines où il faut encore combattre les idées reçues : si le statut de fonctionnaire vient amoindrir les inégalités et leur mode de production et de reproduction, il ne protège pas totalement des inégalités professionnelles entre femmes et hommes.
- Dévoilé le 8 mars 2021 par Sophie Béjean, le plan d'actions pour l'égalité professionnelle de l'académie de Montpellier s'intègre parfaitement à la feuille de route des ressources humaines.

Un taux global de féminisation en progression, mais inégal selon les corps



Le taux de féminisation affiché par l'académie est de 73 %. Cependant, il diffère fortement selon le corps auxquels appartiennent les agents :

- Le premier degré public est composé à 98 % de professeurs des écoles et instituteurs dont 83 % sont des femmes.
- Pour les personnels d'inspection, le taux de féminisation n'est que de 42%.
- Dans le second degré public, le taux de féminisation s'élève à 60 %.
- Mais encore une fois, il varie selon le corps concerné puisque parmi les 58%



d'enseignants de l'académie, on trouve 53 % de femmes pour les agrégés contre 64 % pour les certifiés.

- Parmi les 72 % de personnels non enseignants, on retrouve un taux de féminisation de 52 % pour les personnels DIEO contre 58 % pour les personnels administratifs et techniques de catégorie A.
- Il faut souligner la faible mixité dans les fonctions médico-sociales et d'accompagnement des élèves en situation de handicap, les taux de féminisation sont supérieurs à 90 %.

Un taux de temps partiel et de travail incomplet en progression chez les femmes

- 25 % des agents de l'académie sont à temps partiel dont près de 85 % de femmes. Un taux en constante évolution puisqu'en janvier 2017, il était de 16 %, de 19 % en 2018 et de 21% en 2019.
- Dans le premier degré public, 14 % des agents sont à temps partiel dont plus de 93 % concernent des femmes en 2020. Dans le second degré public, 10 % des agents sont à temps partiel et près de 75 % sont des femmes en 2020.
- Le programme « **Vie de l'élève** », composé à près de 89 % d'assistants d'éducation et d'accompagnants d'élèves en situation de handicap, présente une évolution à la hausse

de la part des temps partiels et de la féminisation. En 2020, 77 % des personnels rémunérés sur le programme « Vie de l'élève » sont à temps partiel. Les missions confiées à ces personnels se réalisent dans la grande majorité sur des contrats avec des quotités de service inférieures à du temps plein ce qui renforce la précarité

Cette feuille de route se décline autour des 3 axes suivants :

- Permettre aux femmes un meilleur accès aux postes d'encadrement et de haut encadrement : Atteindre les quotas de nominations équilibrés dans l'encadrement supérieur : pour y parvenir, politique RH globale pour mieux promouvoir les perspectives de carrière des femmes et leur accès aux postes d'encadrement.
- Former les acteurs à la question du genre et de la lutte contre les stéréotypes sexistes
- Mettre en œuvre des outils statistiques sexués : Outils qui seront les garants de la mise en œuvre, du respect et du suivi pour s'assurer que les choses évoluent dans le bon sens et pour ajuster les mesures, si nécessaire

Ainsi, une attention particulière sera portée aux personnels féminins de l'académie, qui bénéficieront des dispositifs présentés plus haut : appui managérial, repérage de talents, conseil et écoute, etc.

5.

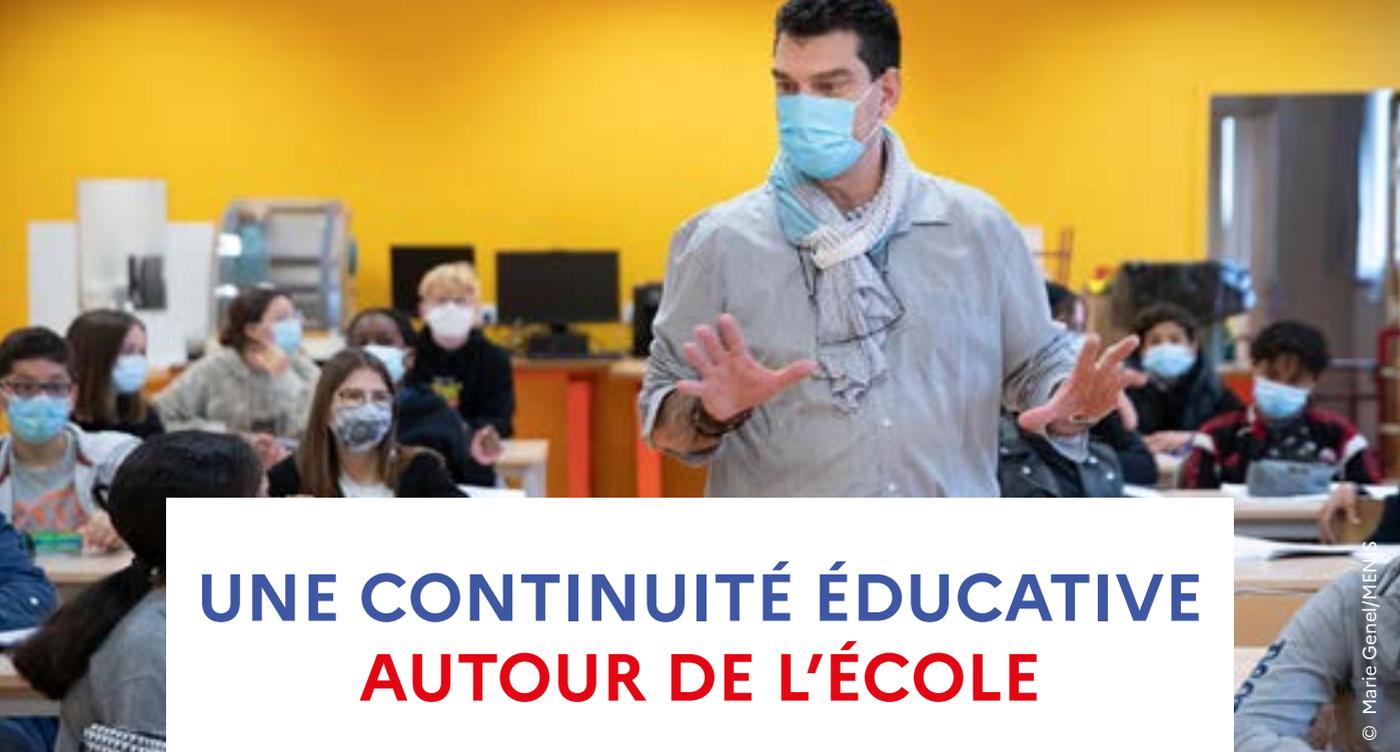


L'ÉPANOUISSEMENT

DANS TOUS LES TEMPS

DE L'ENFANT





UNE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE AUTOUR DE L'ÉCOLE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

— ACCROITRE LA PRATIQUE DU SPORT SCOLAIRE

L'essentiel :

- Le sport scolaire dans l'académie fait preuve d'une réelle dynamique que ce soit dans le cadre des dispositifs scolaires, de l'association sportive ou du label "génération 2024".
- Les sections sportives permettent aux jeunes de pratiquer leur sport dans des conditions éducatives et pédagogiques favorables. L'offre de formation des sections sportives scolaires intègre les caractéristiques géographiques et culturelles de la région.

— Grands chiffres :

- **141 Sections Sportives Scolaires** dans 107 établissements scolaires publics et privés.
- **185 établissements labellisés « génération 2024 »** (G24) à la rentrée 2021
- **2 Sections d'Excellence Sportive (SES)** à la rentrée 2021
- **31 élèves de l'académie de Montpellier** ont intégré la classe Alice Millat – Pierre de Coubertin

Sections Sportives Scolaires et Sections d'Excellence Sportive : permettre aux jeunes de pratiquer leur sport dans le cadre de leur parcours scolaire

L'offre de formation en section sportive scolaire se développe cette année sur le territoire selon deux axes :

- Le renforcement des dispositifs de "Section Sportive Scolaire" qui offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une ou plusieurs discipline(s) sportive(s) proposée(s) par l'établissement scolaire, tout en suivant une scolarité normale.
- Le développement des nouvelles "Sections d'Excellence Sportive" qui, selon une cohérence géographique (région académique), répondent aux besoins des élèves qui aspirent à accéder à un haut niveau sportif.



Génération 24 : encourager le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des jeunes notamment pour ceux en situation de handicap

Le label «Génération 2024» pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. A la rentrée 2021, dans l'académie, 185 établissements seront labellisés « génération 2024 » : 108 écoles, 45 collèges et 26 Lycées.

Vidéo : Semaine Olympique et Paralympique 2021

https://www.youtube.com/watch?v=-FKw2kDKumw&list=PLciYMffOTA-ZamZkgGPdC_aFQ9Tmz3Fhub&index=19



Classe Alice Millat et Pierre de Coubertin : constituer des groupes de jeunes ambassadeurs des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 dans toute l'académie

Ces jeunes sont les ambassadeurs "Jeux Olympiques 2024" dans leurs établissements et sont pour cela guidés par un professeur référent.

31 élèves de l'académie de Montpellier ont intégré la classe Alice Millat – Pierre de Coubertin depuis le mois de juillet 2019. Ces élèves scolarisés cette année en classe de 3e se retrouveront avec leurs homologues toulousains au mois d'octobre 2020 pour la 2e fois.

Les chiffres clés

Génération 2024

Rentrée scolaire 2020 :

- » 89 écoles et établissements labellisés et 1 université : Via Domitia Perpignan

Rentrée scolaire 2021 :

- » 185 écoles et établissements labellisés et 3 universités.

Objectif 2024 : 415 écoles/52 collèges/26 lycées.

Les évènements phares du sport scolaire:

- » Championnat académique de cross-country : Béziers le mercredi 08 décembre 1200 participants.
- » Jeux des lycées de l'Occitanie : Gruissan 20/22 avril 2022 :160 participants par équipe de 4 mixte / course d'orientation, VTT, sauvetage, canoë.

« 30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNE » DANS LE GARD

Plus d'activités dès l'école primaire : c'est l'objectif que le ministère, l'Agence nationale du Sport, le comité d'organisation Paris 2024 et le mouvement sportif se sont donné dans la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024.

Nouvelle étape de cette ambition : la distribution de kits sportifs et pédagogiques aux écoles engagées dans le dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne » lancé en février 2021, en complément de l'EPS. Il est expérimenté depuis l'année scolaire 2020/21 dans le Gard. Ce soutien constitue une réponse à l'enjeu de lutte contre la sédentarité des enfants et vise à rendre la Génération 2024 plus active et en meilleure santé.

Favoriser la pratique sportive auprès de tous et déployer le Pass'Sport

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

Le Pass'Sport pourra être utilisé auprès des associations volontaires affiliées à une fédération sportive ; dans les Quartiers Prioritaires de la Ville : auprès de toutes les associations sportives agréées participant au dispositif (affiliées ou non à une fédération sportive).

LE **PASS SPORT**
C'EST POUR QUI ?

5,4 millions de jeunes de 6 à 18 ans
dont les familles sont déjà bénéficiaires de :

- l'Allocation de Rentrée Scolaire
- l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
- l'Allocation aux Adultes Handicapés pour les 16/18 ans

— CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL DES JEUNES AVEC LES VACANCES APPRENANTES



L'ESSENTIEL

- Face à la persistance des enjeux de la crise sanitaire et dans le prolongement des actions menées dans le cadre de la continuité pédagogique, l'opération Vacances apprenantes est reconduite pour les vacances d'été 2021.
- Les vacances apprenantes ont pour objectifs d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professionnels.

GRANDS CHIFFRES

- 76 projets déposés pour l'été 2021 (74 en 2020) pour les dispositifs École Ouverte
 - » 48,7% d'écoles, 43,2% collèges, 8,1% de lycées
 - » 70 établissements engagés dont 32 écoles, 32 Collèges et 6 lycées
 - » 3519 élèves bénéficiaires
- 9000 places proposées pour les Colos Apprenantes et 500 séjours labellisés

L'opération vacances apprenantes repose sur plusieurs dispositifs allant de l'école ouverte à des séjours en colonies de vacances, dans le respect des consignes sanitaires.

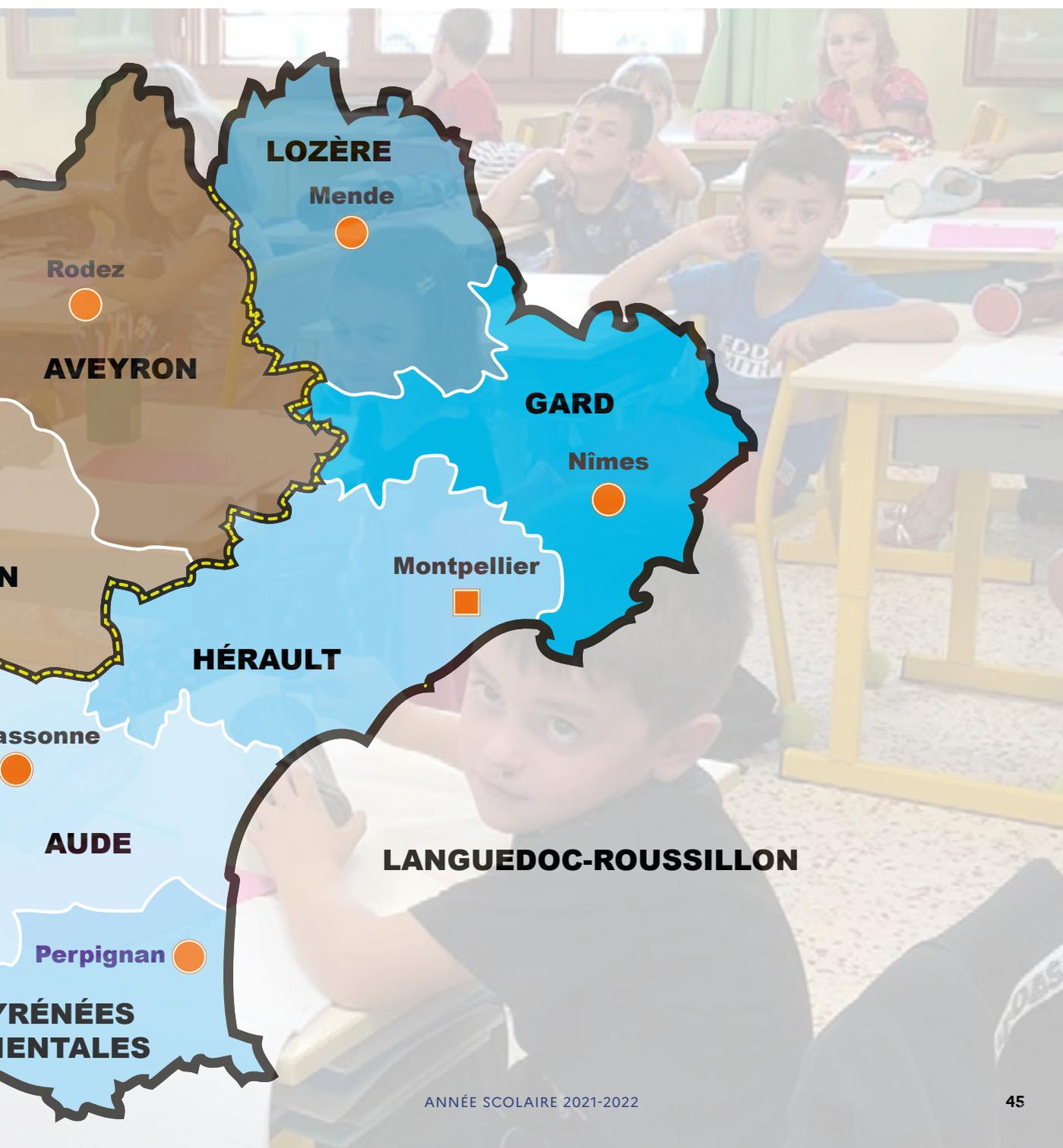
Les points communs ? Le **renforcement des apprentissages, la culture, le sport et le développement durable**.

- Le dispositif **École ouverte** permet d'accueillir dans les écoles ou les établissements des jeunes qui ne quittent pas leur lieu de résidence pour leur proposer un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles au sens large.
- **École ouverte buissonnière** : des séjours en zone rurale du CP à la terminale : **afin de sensibiliser les élèves au développement durable, des séjours en zones rurales sont organisés**. Les élèves peuvent aller dans des Écoles ouvertes à la campagne ou en zone littorale, à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou de partir en mini-camps sous tente avec son École ouverte.
- **Mon patrimoine à vélo** : Une nouvelle opération qui consiste à **organiser, dans le cadre d'un dispositif École ouverte, des excursions à vélo afin d'aller à la rencontre de son patrimoine culturel ou naturel, matériel ou immatériel**
- **L'Été du pro** : Parmi les lycéens, les élèves des lycées professionnels sont un public à privilégier du fait de la grande difficulté de travailler les enseignements professionnels pratiques et du décrochage constaté durant la période de confinement.
- Colos apprenantes : Labellisés par l'Etat, ces séjours ouverts à toutes les familles associent **renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable**. Dans la Région académique Occitanie, plus de
 - » 9000 places proposées,
 - » 500 séjours labellisés .

6.



LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE





UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE COHÉRENTE ET ADAPTÉE À TOUS LES TERRITOIRES D'OCCITANIE

© Stéphanie Lacombe/MENJIS

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

Dans chaque région académique, un recteur de région académique a été désigné pour garantir l'unité de la parole de l'État dans certains champs de compétences (enseignement supérieur et recherche, formation professionnelle et apprentissage, offre de formations, orientation, lutte contre le décrochage scolaire, numérique éducatif...). Pour la région Occitanie, les fonctions de recteur de région académique sont assurées par la Rectrice de l'académie de Montpellier. L'objectif réaffirmé de cette réorganisation est de simplifier et d'améliorer la gouvernance des politiques éducatives, de formation, de recherche et d'innovation afin d'apporter un meilleur service aux élèves, aux familles et aux étudiants.

La proximité est au cœur de cette évolution.

Le maintien de la carte des académies garantit une meilleure prise en compte des spécificités des territoires, pour une plus grande proximité du service public de l'éducation. Ainsi, corrélativement au renforcement du niveau régional, la proximité est réaffirmée comme une priorité de la réforme : de l'échelon académique au niveau départemental et infra départemental.

L'équipe de recteurs composée de :

- Sophie Béjean, Rectrice de la région académique Occitanie, Rectrice de l'académie de Montpellier, Chancelière des universités
- Khaled Bouabdallah, Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

- Mostafa Fourar, Recteur de l'académie de Toulouse permet un pilotage concerté des politiques éducatives régionales mises en œuvre à l'échelle de la région académique Occitanie et en garantir la pleine cohérence sur l'ensemble du territoire, tant dans l'enseignement scolaire que pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation.

— INTÉGRER LES MISSIONS JEUNESSE ET SPORTS AU SEIN DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

L'ESSENTIEL

- Dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État, les missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement sont désormais rattachées au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports depuis le 1er janvier 2021.

Ce rapprochement entre la Jeunesse et les Sports et l'Éducation nationale renforce la continuité éducative entre l'école et les activités sportives et de loisir hors l'école. Cette vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours des différents temps de vie permet de développer les dispositifs tels que les Vacances apprenantes et d'encourager la pratique sportive dès le plus jeune âge.

Ce nouveau cadre se fait également au bénéfice de la promotion de l'engagement des jeunes notamment avec le déploiement du Service national universel (SNU) et le service civique.

GRANDS CHIFFRES

- Plus de **300 agents accueillis** sur les sites des rectorats de Montpellier et de Toulouse et dans les **13 Directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)**

Une Direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) a été créée. Pour une action au plus près des territoires, un Service départemental jeunesse, engagement et sport (SDJES) installé au sein de chacune des 13 Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de la région académique Occitanie.

Dans la région académique Occitanie, ce rapprochement permet d'accueillir plus de 300 agents sur les sites des rectorats de Montpellier et de Toulouse ainsi que dans les 13 DSDEN.

— CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DE L'ENGAGEMENT AVEC LE SNU



Le Service national universel (SNU) s'adresse à **tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans** qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il a comme objectifs de :

- Faire vivre les valeurs républicaines
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Le SNU est organisé autour de 3 étapes clés :

- **Le séjour de cohésion (15 jours) où la vie collective et la mixité prennent sens ;**
- **La mission d'intérêt général :** Il s'agit de 12 jours consécutifs ou 84 heures réparties au cours de l'année, dans des associations, collectivités territoriales ou services publics, **l'année qui suit le séjour de cohésion.**
- **L'engagement volontaire :** Chaque jeune, entre 16 et 25 ans, peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite en rejoignant les formes d'engagement existantes : Service civique ou les réserves, sapeur-pompier volontaire, réservistes...



Vidéo : SNU, 1er séjour de cohésion dans la région académique Occitanie

https://www.youtube.com/watch?v=GUn-XjadcaM&list=PLciYmffOTAZamZkgGPdC_aFQ9Tmz3Fhub&index=1ideo



Pour la promotion 2021 du SNU, dans la région académique Occitanie, ce sont près de 2 000 jeunes qui ont participé au séjour de cohésion entre le 21 juin et le 2 juillet 2021. 15 centres, répartis sur 25 sites, ont pu accueillir ces jeunes dans les 13 départements de la région académique Occitanie.

— FAVORISER L'ENGAGEMENT ET CONTRIBUER À L'INSERTION DES JEUNES AVEC LE SERVICE CIVIQUE

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 euros par mois et jusqu'à 687 euros, sous certaines conditions, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... En France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

Cet engagement volontaire au service de l'intérêt général se fait sur une durée de 6 à 12 mois (8 mois en moyenne) et comprend au moins 24 heures par semaine.

Il est coordonné avec le SNU puisque la 3ème étape du SNU de l'engagement volontaire, permet notamment aux jeunes qui le souhaite de devenir Volontaire du service civique.

Le Plan de relance a fortement soutenu le service civique avec la création de 100 000 missions supplémentaires de Service Civique en 2020-2021, s'ajoutant aux 140 000 missions existantes.

En 2021-2021, la région académique Occitanie comptait 7 100 volontaires du service civique soit une augmentation de 20% par rapport à l'année 2019-2020. 10 000 places supplémentaires seront proposées en Service civique pour 2021-2022.

— RÉUNIR AUTOUR DE FILIÈRES PORTEUSES AVEC LES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS



L'ESSENTIEL

- Construits autour de filières créatrices d'emplois et de filières d'avenir, les campus des métiers et des qualifications (CMQ) permettent d'établir des liens privilégiés avec les entreprises locales qui facilitent l'accueil des élèves pour leur formation en entreprise et la formation continue des salariés.
- Afin de favoriser les parcours des élèves jusqu'aux diplômes de l'enseignement supérieur, les Campus des métiers et des qualifications facilitent la mixité des parcours, permettant aux jeunes d'adopter différents statuts tout au long de leur formation : scolaire, apprentissage, voire stagiaire de la formation professionnelle.

GRANDS CHIFFRES

- 95 CMQ en France dont 12 dans la région académique Occitanie

Les CMQ (campus des métiers et des qualifications) sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises.

Ils regroupent ainsi autour d'une filière des acteurs majeurs de la formation :

- lycées professionnels,
- centres de formation d'apprentis (CFA),
- établissements d'enseignement supérieur,
- entreprises,
- laboratoires de recherche.

Ils peuvent ainsi proposer une offre de formation large et diversifiée : en voie professionnelle, technologique ou générale ; dans l'enseignement secondaire ou supérieur ; en formation initiale ou continue.

La région académique Occitanie compte 12 campus des métiers, dont 5 « excellence », et des qualifications présents dans des filières économiques innovantes et porteuses d'emploi.

Label Campus des métiers et des qualifications :

- CMQ Nauti-campus (Localisation : littoral méditerranéen)
- CMQ Process et technologies en milieux sensibles (Territoire : Bassin d'activité Marcoule-Tricastin - Etablissements d'enseignement et de formation du Gard et de l'Hérault)

- CMQ Transition énergétique des Hautes-Pyrénées
- CMQ du design et des industries créatives (Territoire : Est Occitanie)
- CMQ du BTP et des usages du numérique (Territoire : Départements de l'Ariège, le Gers, la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne)
- CMQ du tourisme pyrénéen Occitanie (Territoires : Départements Ariège (09), Haute-Garonne (31) et Hautes-Pyrénées (65))
- CMQ du transport, logistique et commerce de gros (Territoire : Est Occitanie)

Label Campus des métiers et des qualifications :

- Label Campus des métiers et des qualifications d'excellence :
- CMQE de la mobilité et du transport intelligent (ouest Occitanie)
- CMQE de l'aéronautique et du spatial (Territoire : Toulouse et son agglomération)
- CMQE industrie du futur (Territoires Départements de l'Aveyron et du Lot)
- CMQE Gastronomie, Hôtellerie et Tourisme (Localisation : Est-Occitanie)
- CMQ Habitat, énergies renouvelables et éco-construction (Territoire : Bassin nîmois) labellisé en juin 2021

Un projet de consortium auquel prendrait part 9 des 12 CMQ d'Occitanie est en cours d'étude. Renforçant la stratégie régionale sur le développement de l'hydrogène vert, ils viendraient ainsi agréger leurs compétences.

Accompagner les néo-diplômés vers l'insertion professionnelle

La crise sanitaire ayant eu un impact sur la formation professionnelle des jeunes et grâce à la mobilisation de plusieurs de nos partenaires (Région Occitanie, DREETS et FSE), la région académique Occitanie propose des modules de formation Transition-Ecole-Travail. D'une durée de 3 mois, ils permettent à des néo-diplômés de préparer leur accès à un premier emploi grâce à un complément d'enseignement pratique, une immersion professionnelle et un accompagnement à la recherche d'emploi.

16 modules de formation Transition-Ecole-Travail seront proposés aux jeunes diplômés de la session 2021 dans la région académique Occitanie.

— ETENDRE LE CLUB ÉCOLE-ENTREPRISE À TOUTE L'OCCITANIE

L'ESSENTIEL

- Dans une société et une économie en évolution permanente, il est capital de raffermir les liens entre l'École et l'entreprise afin de favoriser l'insertion des jeunes.

Jeudi 17 Juin 2021, Sophie Béjean, rectrice de la région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, chancelière des universités, a lancé le club école-entreprise de la région académique Occitanie en présence de Sophie Garcia, Présidente du Medef Occitanie et de nombreux acteurs de l'éducation et du monde professionnel.

Le développement des relations entre l'École et le monde professionnel, permet de mettre en place de nombreuses actions (stages, visites, interventions...) bénéfiques pour les élèves. Elles les aident à construire leur orientation, elles stimulent leur ambition et favorisent leur insertion professionnelle mais aussi combat les stéréotypes de genre et le déterminisme social pour les jeunes issus de l'éducation prioritaire, des quartiers relevant de la politique de la ville ou encore des milieux ruraux.

— RÉUSSIR SON ENTRÉE EN APPRENTISSAGE AVEC LE DISPOSITIF PRÉPA-APPRENTISSAGE

L'ESSENTIEL

Mieux préparer l'entrée en apprentissage des jeunes tel est l'objectif poursuivi par le dispositif prépa-apprentissage, financé par le plan d'investissement dans les compétences (PIC).

Ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 29 ans, peu ou pas qualifiés, de sécuriser leur intégration en apprentissage et d'être accompagnés sur :

- L'identification et l'acquisition de compétences sociales et professionnelles
- La valorisation de son potentiel
- La projection professionnelle
- La recherche et la conclusion d'un contrat d'apprentissage

En 2020, 67 jeunes majoritairement âgés de 16 à 18 ans, avec un niveau infra bac, ont bénéficié d'un accompagnement avec le CFA de l'académie de Toulouse et le réseau des GRETA-CFA de la région académique Occitanie. 67 % d'entre eux ont enregistré une sortie positive à l'issue du dispositif.

Pour intensifier le déploiement de ce dispositif sur les territoires de la région Occitanie, en accord avec la caisse des dépôts et consignation et la direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle :

- La durée du projet porté par le GIP FCIP de l'académie de Toulouse en consortium avec le CFA de l'académie de Toulouse et les GRETA-CFA de la région académique Occitanie, est prolongée jusqu'au 31/12/2023
- De nouveaux sites seront couverts
- De nouvelles modalités pédagogiques seront également proposées sur la base d'entrées et sorties permanentes pour réduire les temps d'attente inhérents à la constitution d'un groupe

La réalisation du dispositif a été notamment facilitée par la mise en place d'une rémunération pour les bénéficiaires du dispositif prépa-apprentissage, la prise en charge des frais de transport, d'hébergement et de restauration, l'ouverture aux bacheliers pour 20 % des effectifs

Ces nouvelles perspectives permettront d'accompagner plus de 110 jeunes en 2021 et plus de 130 jeunes en 2022.

— RAPPROCHER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TOUS LES TERRITOIRES AVEC LES CAMPUS CONNECTÉS

L'ESSENTIEL

- Les campus connectés permettent de rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires en faisant émerger des lieux d'enseignement labellisés par le Programme des Investissements d'Avenir et reconnus par le ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, complémentaires des établissements universitaires et de leurs antennes
- De véritables tiers-lieux de l'enseignement supérieur, innovants et collaboratif
- Les modalités d'enseignement à distance et le tutorat de proximité permettent aux étudiants de dépasser les barrières géographiques et sociales et de suivre des études qu'ils n'auraient pas forcément entreprises.

GRANDS CHIFFRES

- Avec 7 « Campus connectés » labellisés supplémentaires, l'Occitanie devient le territoire le mieux doté de France
- Un financement de l'Etat de 50 000 € par an, dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA) pour une durée de 5 ans.

Avec 7 « Campus connectés » labellisés supplémentaires, l'Occitanie devient le territoire le mieux doté de France

Dans le cadre de la 3ème vague de l'appel à projets du « programme d'investissement d'avenir » 3 (PIA 3), 7 nouveaux Campus connectés ont été labellisés par le Premier ministre dans la région académique Occitanie.

Avec les 6 campus précédemment labellisés cela porte à 13 le nombre de campus connectés dans la région académique Occitanie.

Cette sélection permet à chaque campus de bénéficier d'un financement de l'Etat de 50 000 € par an, dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA) pour une durée de 5 ans. Une enveloppe de 25 millions d'euros du PIA est mobilisée soutenir les Campus connectés, sous la forme de subventions en moyenne comprises entre 250 000 et 300 000 € par campus.

Ces nouveaux campus connectés accueilleront leurs premiers étudiants à la rentrée 2021 tandis que ceux précédemment labellisés, lors des deux premières vagues de l'Appel à Projet du PIA 3, poursuivront leur développement (Foix-Ariège, Carcassonne agglo, Espalion, Le Vigan, Saint-Gaudens Comminges Pyrénées, Cahors).

La région académique Occitanie est celle qui comprend le plus de Campus Connectés contribuant ainsi à densifier davantage le maillage territorial de l'enseignement supérieur.

— ACCOMPAGNER TOUS LES ÉTUDIANTS VERS LA RÉUSSITE



Parcoursup : Accompagner lycéens et étudiants à chaque étape de l'orientation

En 2021, 76 284 candidats en région académique Occitanie ont émis un ou plusieurs vœux sur Parcoursup pour accéder à l'enseignement supérieur : 39 601 de l'académie de Toulouse et 36 683 de l'académie de Montpellier. Parmi eux, 66% de néobacheliers, 23% d'étudiants en réorientation et 9,5% de personnes en reprise d'études. A l'issue de la procédure principale d'admission, 85,4% des candidats ont obtenu une proposition d'admission et 91,5% des néobacheliers.

Pour ceux qui attendent une proposition d'admission, ils peuvent formuler 10 vœux supplémentaires dans le cadre de la procédure complémentaire mise en place jusqu'au 16 septembre, accéder aux places redevenues vacantes dans le cadre de désistements de candidats, ou saisir la commission de région académique d'admission dans l'enseignement supérieur (CRAES). Celle-ci étudie les demandes dans les deux académies de Montpellier et de Toulouse afin de proposer des solutions de poursuite d'études, en tenant compte du profil de chaque candidat. Les campus connectés peuvent constituer une nouvelle opportunité intéressante pour les candidats ayant émis des demandes de formation à distance sur Parcoursup et résidant à proximité des campus connectés. Dans cette perspective, ils ont été informés de la possibilité de contacter l'un des 13 campus de la région académique Occitanie pour y étudier à distance avec l'aide d'un tuteur.

Accueillir les nouveaux bacheliers grâce à la création de places supplémentaires

Dans le cadre du Plan de relance, près de 3000 places supplémentaires ont été créées dans la Région Académique Occitanie en Licence, IFSI, DUT, BTS et Master afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et accueillir les nouveaux bacheliers : 1 500 pour la rentrée universitaire 2020 et 1 500 pour la rentrée universitaire 2021.

Améliorer les conditions d'études en rénovant les bâtiments de l'enseignement supérieur et de la recherche

- 90 millions d'Euros pour relancer la commande publique locale en Occitanie dans le cadre de « France Relance pour des projets au service de la transition écologique, de la résilience sanitaire et de la rénovation du patrimoine bâti historique et culturel. 13 projets ont été retenus car permettant une transformation à long terme des territoires et une amélioration rapide des conditions de vie, d'études supérieures ou de travail dans les bâtiments concernés. Plus de 12 millions d'euros leur ont été alloués.
- 139 projets concernant la rénovation des bâtiments de l'enseignement supérieur et de la recherche (pour plus de 135 millions d'euros) ont été retenus dans le cadre de deux appels à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Ce montant atteint plus de 173,6 millions d'euros pour l'ensemble des opérateurs Enseignement Supérieur Recherche Innovation de la région.

Continuer de répondre à la crise sanitaire grâce au déploiement de moyens exceptionnels

Durant l'année universitaire 2020-2021, la mobilisation des CROUS, universités et écoles, sous la coordination et l'impulsion de la région académique Occitanie, a permis d'accompagner les étudiants, notamment les plus fragiles, mais aussi de favoriser la poursuite d'études et de garantir la qualité des diplômes.

Plus de 5,5 millions d'€ d'aides spécifiques ont été versées à 6 739 étudiants par les deux CROUS de la région académique Occitanie.

Dans ce contexte sanitaire et social difficile, plus de 1,8 million de repas à 1€ ont été servis cette année aux étudiants de la région académique Occitanie. Cela représente une moyenne annuelle de près de 10 000 repas par jour.

Cette mesure est prolongée à la rentrée universitaire pour les étudiants boursiers et les non boursiers en situation de précarité constatée par les services sociaux des Crous.

Cette mesure a été complétée pendant l'année par des aides du CROUS telles que :

- » Le chargement du compte Izly par le service social du CROUS (mode de paiement utilisé dans les lieux de restauration) : 100 000 € crédités (soit l'équivalent d'autant de repas à 1€ entièrement financés) à plus de 1 000 étudiants.
- » La remise de bons d'achats « e-cartes », pour réaliser des achats alimentaires ou de produits de première nécessité, à plus de 2 300 étudiants pour un montant total de 321 000 €.

Pour la rentrée universitaire 2021 :

- Face à la crise sanitaire, le Gouvernement a décidé, pour la deuxième année consécutive, de geler les droits d'inscription à l'université et de les maintenir au niveau de la rentrée précédente. Ils s'élèvent à 170 euros pour la licence, 243 euros pour le master et 380 euros pour le doctorat.
- Pour la troisième année consécutive, les bourses sur critères sociaux seront revalorisées en 2021 avec une augmentation de 1%. Cela représente une augmentation de 3,3 % sur trois ans

ZOOM SUR : UNE NOUVELLE RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE EN CENTRE-VILLE DE TOULOUSE FINANCÉE PAR LE PLAN DE RELANCE

Dans le cadre de cette enveloppe exceptionnelle du plan de relance, le projet « Résidence pour la réussite Duportal F » a obtenu un financement d'un million d'euros pour la création de 161 logements universitaires et d'un espace de co-working dédié à la réussite des étudiants. Grâce à la réhabilitation du bâtiment F de la cité administrative Duportal située à proximité de l'Université Toulouse 1 Capitole, le Crous de Toulouse-Occitanie étoffe son offre de logement social dans le centre-ville.

GRANDS CHIFFRES RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE

72 724 KM² DE SUPERFICIE

L'Occitanie est la 2^{ème} plus grande région de France métropolitaine



13 DÉPARTEMENTS

près de 4 500 communes



ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ SOUS CONTRAT



1 Million D'ÉLÈVES

scolarisés dans 4 565 écoles et 878 établissements du second degré

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE INNOVATION

253 000

ÉTUDIANTS (environ)

2

PÔLES UNIVERSITAIRES de grande importance

13

CAMPUS CONNECTÉS

39 ÉTABLISSEMENTS d'enseignement supérieur dont

8 UNIVERSITÉS

17 Écoles d'ingénieurs (CTI)

14

ORGANISMES DE RECHERCHE

PERSONNELS

+ de

97 000

personnels relevant du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (enseignants, personnels de direction, d'inspection, d'éducation et de vie scolaire, d'orientation, administratifs, etc.)

+ de

26 500

personnels relevant du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé)

TEMPS FORTS

SEPTEMBRE

13 sept au 2 oct : semaines de l'engagement lycéen
18 sept au 8 oct : semaine européenne du développement durable
22 sept : journée nationale du sport scolaire
30 sept au 3 oct : Salon Monde Nouveau

OCTOBRE

4 au 9 : semaine de la démocratie scolaire
8 au 9 : élections des représentants de parents d'élèves
8 au 22 : quinzaine Franco-Allemande en Occitanie
7 au 9 : Sommet Afrique France
18 au 24 : semaine Mets tes baskets « ELA »

NOVEMBRE

20 nov : Goncourt des lycéens

DÉCEMBRE

3 déc : journée internationale des personnes en situation de handicap
8 déc : championnat académique de cross
9 déc : journée nationale de la laïcité
10 déc : journée internationale des droits de l'Homme

JANVIER

27 janv : Journée de mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité

FÉVRIER

8 fév : Internet safer day
14 au 18 : Journée de la persévérance scolaire

MARS

14 au 19 mars : semaine des Mathématiques
Semaine : d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme

AVRIL

Prix académique « Non au harcèlement »

MAI

Championnat des mini-entreprises
Remise des prix du concours académique des droits fondamentaux

JUN

Epreuves du Baccalauréat
Remise des prix du concours Médiatiks

JUILLET

Résultats des examens : Baccalauréat, DNB, CAP
Rencontres de Pétrarque



[education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)
#rentree2021



Contact presse

04 67 91 48 03

communication@ac-montpellier.fr

Directrice de publication :
Sophie BÉJEAN

Rectrice de la région
académique Occitanie,

Rectrice de l'académie de
Montpellier,

Chancelière des universités

Académie de Montpellier
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Maquette, graphisme :
Service Communication - PAO

Impression :
SRD Rectorat de Montpellier

Date de publication :
Août 2021



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*